FICHE D'ÉVALUATION DU MONTANT DE LA GARANTIE GLOBALE POUR LE DÉDOUANEMENT DE :

(Si la garantie couvre plusieurs États Membres ou pour le transit, se référer à la fiche d'évaluation dédiée)

Raison sociale: SIREN:

Adresse: N° OEA:

Partie 1 : Évaluation du montant de référence du crédit d'enlèvement : dettes nées

				Montant estimé des droits et taxes en jeu				
1	2	3	4	5	6	7		
Recette Régionale	Bureau de rattachement du site d'activité	Site d'activité	Procédures mises en œuvre (x)	Dette Douanière	Autres Impositions Nationales	TVA et Taxes assimilées		
	Т.	otal montant de ré	férence du CE	1A :		1B:		

Partie 2 : Évaluation du montant de référence pour opérations diverses (dettes susceptibles de naître)

(Portée France, si la garantie couvre plusieurs États Membres ou pour le transit, se référer à la fiche d'évaluation dédiée)

				Montant estimé des droits et taxes en jeu]	Montant de référence de la garantie OD				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Recette Régionale	Bureau de rattachement du site d'activité	Site d'activité	Régimes ou procédures mis en œuvre (x)	Dette douanière	Autres impositions nationales	TVA et taxes assimilées	Montant total estimé (y)	D 48	-PA -AT (sauf article 81 AD) -Entrepôt -DP -PP (seul cas art 262)	-Lieu agréé de dépôt temporaire de	1698 C II du CGI	Autres procédures
				A	В	C	D=A+B+C	100 % de la colonne D)% de la colonne A+5 % de la colonne		5 % de la colonne D	
						Sous- total :						
Total montant de référence de l'OD :						Total 1 C:					<u> </u>	

⁽x) : servir une ligne par procédure utilisée et par bureau de douane de rattachement

⁽y): à calculer sur la base de la durée moyenne d'utilisation de la procédure concernée, en tenant compte d'éventuels pics saisonniers sauf dispositions contraires propres à la procédure Si vous êtes représentant en douane, indiquer les clients pour lesquels vous intervenez:

<u>Partie 3</u>: Évaluation de la garantie globale à mettre en place

		MontantdeRéférence (*)	RéductionouDispense (**)	MontantàGarantir
Pour la garantie de crédit d'enlèvement	Reporter 1A			
Pour la garantie pour opérations diverses (transit et dépôt temporaire inclus)	Reporter 1C			
			TOTAL A GARANTIR	

^(*) Les montants de référence repris supra sont soumis à la validation du comptable des douanes

(**) En fonction des critères repris à l'article 84 du Règlement délégué (UE) 2015/2446 de la commission du 28 juillet 2015, le montant de la garantie peut être réduit selon

Fait à, le(Nom, Prénom et fonction + référence de la procuration douane si nécessa